



# Fédération Des Syndicats Unitaires

SNUI - SNUCCRF – SOLIDAIRES DOUANES – SU. AU TRESOR – SUI –  
SUD ADMINISTRATION CENTRALE MINEFI – SUD CDC – SNABF – SUD INSEE

Paris, le 3 février 2005

93bis, rue de Montreuil - 75011 PARIS  
Tél : 01.44.64.64.44 Fax : 01.43.48.96.16  
fdsu@fdsu.org - <http://www.fdsu.org>

## La FDSU reçoit par les Ministres

Ce matin 3 février, la FDSU a rencontré les Ministres dans le cadre des réunions bilatérales annoncées en décembre.

Sans doute alertées par les différentes actions développées et par la très forte participation des agents à la grève du 20 janvier, les deux ministres ont tenu d'emblée à insister sur leur volonté de restaurer le dialogue social au Minefi et dans chaque Administration.

En s'appuyant sur le fort score de grève constaté le 20 janvier, Serge Colin, délégué fédéral, a particulièrement insisté sur le ras le bol ressenti par les agents du Minefi renforcé par les propos méprisants de M. Dutreil à destination de l'ensemble des fonctionnaires.

Ras le bol exprimé également face aux discours récurrents sur l'exemplarité au Minefi ; exemplarité en terme de suppressions d'emplois, exemplarité également en matière de restrictions budgétaires.

Ras le bol aussi par rapport aux réformes qui s'empilent sans la moindre reconnaissance des qualifications et des efforts déployés.

La FDSU a également souhaité revenir sur les annonces faites par M. Sarkozy dans la mesure où certaines d'entre elles semblent, sinon remises en cause, du moins différées au niveau directionnel.

### Plan de qualification

Les Ministres ont confirmé le plan de qualifications abondé après la rencontre du 18 octobre (rencontre FDSU/SARKOZY). En reconnaissant l'importance du sujet, ils ont précisé que le plan définitif pour 2005 serait décidé et donc annoncé rapidement.

Les Ministres ont également confirmé une démarche pluriannuelle de repyramidage des emplois C, B et A avec une analyse réalisée au niveau de chaque direction.

### Concours interne spécial de B en A

« *Le CIS de B en A sera mis en place le plus rapidement possible* » a déclaré M. Gaymard. Forte de cette confirmation, la FDSU saura agir rapidement et efficacement pour la concrétisation dans chaque direction du nouveau dispositif revendiqué par notre Fédération.

### Contentieux indemnitaire

Les Ministres ont explicitement reconnu le caractère totalement anormal des pertes indemnitaires subies par les agents dans le cadre des restructurations. La FDSU entend faire procéder à l'examen de toutes les situations et continuera de revendiquer un alignement vers le haut des régimes indemnitaires.

### Remboursement de frais

L'interpellation par M. Sarkozy du ministre de la Fonction Publique sur le sujet notamment des indemnités kilométriques a recueilli une réponse favorable nous a annoncé en primeur M. Gaymard, sans pouvoir aujourd'hui nous préciser le montant effectif de la revalorisation.

Si la FDSU peut se féliciter de voir ce dossier évoluer dans le bon sens, elle n'a pas manqué de révoquer l'ensemble des dispositifs « remboursements de frais ».

### Evaluation/Notation

Les administrations ayant tendance à manifester leurs réticences à la mise en œuvre concrète de la possibilité de recours contre le compte rendu d'évaluation, la FDSU a fortement exprimé son souhait de voir le Ministre rappeler à chaque directeur d'administration l'engagement pris par son prédécesseur à ce sujet.

## **Prime à la performance (400 €)**

La FDSU est intervenu une nouvelle fois pour dénoncer la mise en place de la prime à la performance qu'elle soit individuelle ou collective.

M. Gaymard a reconnu les franches oppositions exprimées à cet égard et dans une enveloppe budgétaire identique (11 millions d'euros) il a décidé de rebaptiser la « prime à la performance » en « mesure d'accompagnement du changement ». Il entend ainsi supprimer la notion de mérite individuel ou collectif et a demandé au secrétaire général du Minefi de débattre avec les Fédérations des voies et moyens d'attributions de cette prime.

La FDSU a réaffirmé qu'elle ne s'impliquera pas dans un débat sur les modalités de versement de cette prime qui ne peuvent demeurer que discriminatoires pour l'ensemble des personnels.

## **Missions et structures**

M. Gaymard a indiqué que le périmètre d'intervention du Minefi ne serait pas remis en cause. En revanche, il n'exclut pas de réformes à l'intérieur de ce périmètre au sein même du Ministère.

M. Copé a précisé que les réformes qui sont déjà quasi finalisées seraient menées à leur terme. Celles qui sont en expérimentation seraient examinées en toute transparence : « une expérimentation n'est pas une pilule qu'on veut faire avaler ». Pour celles à venir elles seront vues en concertation dans le cadre d'un important dialogue social.

D'autre part, ayant pris acte des situations « de frottements » au sein de la DGDDI et de la DGCCRF, il a demandé aux deux directeurs généraux de retirer de l'ordre du jour des CTPC des 8 et 9 février prochain certains points touchant aux réformes structurelles (renseignements à la Douane et régionalisation à la CCRF).

En réponse sur l'aéromaritime de la Douane il a en outre indiqué que les matériels sont obsolètes et inopérants. Pour lui le projet du DG sauvegarde l'avenir de cette mission et il n'y a pas lieu de revenir dessus.

Le délégué fédéral, tout en rappelant l'hostilité de la FDSU à la logique d'externalisation des missions de la DRIRE, a souligné que le traitement social de ce dossier avait été mené avec compréhension par le secrétaire général du Minefi. Il a toutefois insisté pour que ce dispositif aboutisse définitivement, justement, correctement et humainement pour plus des 80 cas demeurant aujourd'hui non résolus, car tout au long de ce dossier la traduction des décisions nationales a parfois trouvé bien des difficultés à s'appliquer.

En autre sujet d'inquiétude, la FDSU a interpellé les Ministres sur les craintes d'externalisation de la mission d'huissier du Trésor.

Les récentes annonces de M. Copé, visant à la mise en œuvre d'une charte du contribuable, ont donné lieu à un échange courtois mais vif.

Le délégué fédéral a demandé à notre Ministre où s'arrêtera cette logique. « A quand la facturation des heures « perdues » par les entreprises à subir les contrôles régaliens ? ».

M. Copé a souhaité préciser qu'il n'y avait dans cette annonce qu'une perspective d'amélioration des relations avec l'utilisateur dans le cadre d'un « échange croisé » des appréciations respectives du vérificateur et du vérifié.

La FDSU a vivement réprouvé cette initiative qui rajoute encore à la batterie d'indicateurs qui submergent les agents. C'est aussi une raison de leur ras le bol !

**Le Ministre a également annoncé qu'il présidera un CTPM fin mars mi avril et y fera notamment des annonces concrètes sur l'action sociale (cautionnement pour le logement des jeunes agents et d'autres mesures, ...).**

**La FDSU a demandé l'ouverture de négociations sur les sujets qui mobilisent actuellement les personnels et que dans ce cadre là les ministres se devaient de rencontrer rapidement l'ensemble des Fédérations du Minéfi signataires de l'appel à la grève du 20 janvier.**

**L'ensemble des déclarations des Ministres fera l'objet d'un courrier qui sera adressé aux Fédérations courant de la semaine prochaine.**